



PM IMMOBILIER

SASU au capital de 8000 € - RCS Créteil 823 881 958

Siège social : 114 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER 94140 Alfortville

Tél : 0171331560 - E-mail : alfortville@agencepmimmobilier.fr

PM IMMOBILIER - SASU au capital de 8000€ - Immatriculée au RCS de Créteil N°823.881.958 00016 - Siège social : 114 Rue Paul Vaillant-Couturier, 94140 Alfortville - N° TVA intra-communautaire : FR41 823881958 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle CPI délivrée par la CCI de Paris Ile de France, 8 place Salvador Allende 94011 Créteil Cedex – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : GALIAN SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 PARIS, Assurance en responsabilité civile professionnelle Transaction et Gestion : GALIAN SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 PARIS. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Ventes – Barème à compter du 06/10/2026

Honoraires de transaction (Hors cas particuliers** - voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De X < 150000 €	5,42% HT	6,50% TTC *
De 150001 € à 200000 €	5,00% HT	6,00% TTC *
De 200001 € à 300000 €	4,58% HT	5,50% TTC *
De 300001 € à 400000 €	4,17% HT	5,00% TTC *
De 400001 € à 500000 €	3,75% HT	4,50% TTC *
De 500001€ < X	3,33% HT	4% TTC *

Ces honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

* prix maximum constaté au 06/10/2026

** Cas particulier

En cas de signature d'un mandat exclusif ; une remise de 15% sera appliquée aux honoraires de transaction.

En cas de deuxième transaction ; une remise de 15% sera appliquée aux honoraires de transaction.

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

	Honoraires HT	Honoraires TTC
Forfait box ou parking	1666,67 € HT	2000 € TTC *

* prix maximum constaté au 06/10/2026

Recherche de biens (honoraires à la charge de l'acquéreur)	Honoraires HT	Honoraires TTC
Prix de vente	4,17% HT	5,00% TTC *

* prix maximum constaté au 06/10/2026

Locations – Barème à compter du 06/10/2026

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 (Hors cas particuliers - voir ci-dessous)**

	Bailleur	Locataire
Visite/Constitution du dossier/Réaction de bail	10,00 €/m² TTC **	10,00 €/m² TTC * **
Entremise et négociation	Offert en cas de gestion, 1,00 €/m² si location sans gestion	Non applicable
État des lieux	3,00 €/m² TTC	3,00 €/m² TTC *
Total	13,00 €/m² TTC	13,00 €/m² TTC

* prix maximum constaté au 06/10/2026

**** Cas particulier**

- en zone très tendue, le coût est fixé à 12 € par mètre carré de surface habitable ;
- en zone tendue, le coût est fixé à 10 € par mètre carré de surface habitable ;
- hors zone tendue, le coût est fixé à 8 € par mètre carré de surface habitable.

Honoraires pour les autres baux

	Honoraires HT	Honoraires TTC
Commerce ou professionnel	16,67% HT du loyer annuel charges comprises	20,00% TTC du loyer annuel charges comprises *
Stationnement	Non applicable	2 mois de loyers charges comprises, répartis à hauteur de 50% pour le bailleur et 50% pour le locataire

* prix maximum constaté au 06/10/2026

Gestion locative – Barème à compter du 06/10/2026

	Honoraires HT	Honoraires TTC
Forfait « Essentiel »	5,25% HT du loyer charges comprises	6,30% TTC du loyer charges comprises *
Forfait « Confort »	5,50% HT du loyer charges comprises	6,60% TTC du loyer charges comprises *
Forfait « Sérénité »	7,50% HT du loyer charges comprises	9,00% TTC du loyer charges comprises *

* prix maximum constaté au 06/10/2026



PM IMMOBILIER

SASU au capital de 8000 € - RCS Créteil 823 881 958

Siège social : 114 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER 94140 Alfortville

Tél : 0171331560 - E-mail : alfortville@agencepmimmobilier.fr

PM IMMOBILIER - SASU au capital de 8000€ - Immatriculée au RCS de Créteil N°823.881.958 00016 - Siège social : 114 Rue Paul Vaillant-Couturier, 94140 Alfortville - N° TVA intra-communautaire : FR41 823881958 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle CPI délivrée par la CCI de Paris Ile de France, 8 place Salvador Allende 94011 Créteil Cedex – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : GALIAN SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 PARIS Cedex 15, Assurance en responsabilité civile professionnelle Transaction et Gestion : GALIAN SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 PARIS. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972
et de l'arrêté du 3 octobre 1983

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement faits au moyen soit de chèques barrés à l'ordre de l'établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virements, soit par mandats à l'ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte, soit par carte de paiement.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

Compte séquestre (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n°30004 02231 000410003/48 ouvert auprès de BNP PARIBAS ALFORTVILLE CENTRE.

Nom et adresse du garant : GALIAN SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 PARIS

Montant de la garantie : 120 000 €

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC.

En deçà de 25 € TTC, la délivrance d'une note d'honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.

NOTICE D'INFORMATION

Articles L. 121-17 et L. 111-1 à L. 111-3 du Code de la consommation

En tant que professionnels, le Code de la consommation nous impose de vous délivrer les informations ci-dessous.

La signature de ce document d'information ne vous engage au paiement d'aucune somme.

La présente notice vous est remise pour satisfaire à l'obligation légale d'information des consommateurs préalablement à la réalisation d'une prestation de service ou à la signature d'un contrat.

Les caractéristiques essentielles de nos services vous ont été exposées par les collaborateurs de l'agence. En outre, vous pouvez prendre connaissance de la liste des prestations que nous vous proposons, ainsi que leur prix, en consultant notre affichage en agence.

INFORMATIONS SUR L'AGENCE

Nom, statut et forme juridique : PM IMMOBILIER SASU

Au capital de 8000€

RCS Ville : Créteil N°823 881 958 N° TVA intracommunautaire : FR 41 823 881 958

Siège social : 114 RUE PAUL VAILLANT-COUTURIER 94140 ALFORTVILLE

Numéro de téléphone de l'établissement diffusant la présente note : 01 71 33 15 60

Courriel de l'établissement diffusant la présente note : alfortville@agencepmimmobilier.fr

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante

Titre (s) professionnel(s) : Agent immobilier et administrateur de biens

Soumis à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 et au décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 (consultable sur <http://www.legifrance.gouv.fr>)

Carte professionnelle n° 94012017000016833 délivrée en France par la CCI de Paris Ile de France

Titulaire d'une Garantie financière Transaction et Gestion

Noms et coordonnées du garant GALIAN SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 PARIS

Couverture géographique de(s) la garantie(s) financière(s) : France Métropolitaine

Titulaire d'une assurance en responsabilité professionnelle

Nom et coordonnées de l'assureur GALIAN SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 PARIS

Couverture géographique de l'assurance de responsabilité professionnelle : France Métropolitaine

En cas de litige, la législation applicable sera la loi française et la juridiction compétente sera Créteil

INFORMATIONS SUR LES PRESTATIONS

L'agence percevra sa rémunération :

-Pour les ventes : à la signature de l'acte authentique,
-Pour les locations : à la signature du bail, à l'exception, s'agissant des locations régies par la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, des honoraires d'état des lieux d'entrée qui sont dus à la réalisation de la prestation,
-Pour la gestion : mensuellement au versement du loyer par le locataire.
Les mandats de vente et de location ont une durée de trois mois à compter du jour de leur signature.
Passé ce délai, ils sont prorogés pour une durée de 12 mois au terme de laquelle ils prennent automatiquement fin.
Les mandats de gérance ont une durée de 12 mois prorogés tacitement pour une durée de 60 mois au terme de laquelle ils prennent automatiquement fin.
En cas de réclamation, le consommateur qui aura signé un mandat adressera une lettre recommandée à l'agence dont les coordonnées figurent dans la présente.
L'agence s'engage à répondre à ces demandes par tout écrit de son choix dans un délai d'un mois à compter de la réception de la réclamation.
Pour les contrats conclus hors établissement, à défaut de demande du client de prestation anticipée, l'agence commencera à exécuter ces prestations à compter de la fin du délai de rétractation.
Pour les autres contrats, l'agence commencera à exécuter les prestations à compter de la signature du mandat.

Les informations ci-après relatives aux partenariats et aux codes déontologiques sont à transmettre sur demande du consommateur. Vous pouvez les intégrer dans un document unique avec les informations obligatoires ou les transmettre, dans un deuxième temps, uniquement à ceux qui en font la demande.

Liste des informations complémentaires :

En cas activités pluridisciplinaires et/ou de partenariats directement liés au service proposé les indiquer avec mention des mesures prises pour éviter les conflits d'intérêts (ex : locaux distincts, exercice indépendant, absence de lien capitalistique, caractère facultatif...).

La mention des éventuels codes de conduite auxquels vous êtes soumis (ex : code déontologique d'un syndicat ou organisme professionnel), l'adresse électronique à laquelle ils sont consultables, et les informations sur les conditions de recours extrajudiciaire (amiable ou arbitrale).

L'agence informe le consommateur de la possibilité de recourir, en cas de contestation, aux modes de résolution amiable des différends définis aux articles 1528 et suivants du Code de procédure civile.

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS HORS ETABLISSEMENT

Vous aurez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expirera quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devrez nous notifier aux coordonnées figurant en en-tête des présentes ou sur le formulaire de rétractation qui figurera dans votre mandat votre décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pourrez utiliser le modèle de formulaire qui figurera sur le mandat mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffira que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

En cas de rétractation de votre part du contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

-Par ailleurs, le droit de rétractation ne pourra être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution commencera après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

✂-----

Formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

— À l'attention de :

AGENCE PM IMMOBILIER - 114 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER 94140 ALFORTVILLE

Tél : 0171331560 - E-mail : alfortville@agencepmimmobilier.fr

— Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de service (*) ci-dessous

— Commandé le (*)/reçu le (*)

— Nom du (des) consommateur(s)

— Adresse du (des) consommateur(s)

— Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

— Date

(*) Rayez la mention inutile

Remis le :

(date de la main du consommateur)

Signature du consommateur :